



Chaudière gaz interdite

Par hugoromane

Bonjour,
Utilisation de chaudière gaz interdite : Que dit la RE 2020 ?
Merci de votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avec un moteur de recherche, on trouve facilement :
[url=https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020]https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020[/url]

Par lefebrepatrik9

Bonjour,
La RE 2020 est la dernière réglementation thermique française qui a été présentée par le gouvernement en 2020. Elle remplace la RT2012 et poursuit le même objectif, qui est notamment de rendre les bâtiments moins énergivores et de réduire leur impact environnemental en termes d'émissions de CO2.

L'une des principales orientations de la réglementation environnementale 2020 porte sur le chauffage. Le gouvernement français souhaite une transition progressive vers des sources d'énergie renouvelables. L'impact élevé de leur activité sur l'environnement en termes de carbone contribue grandement à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre. En d'autres termes, leur empreinte carbone élevée joue un rôle majeur dans la croissance des quantités de gaz qui contribuent au réchauffement climatique.

En conséquence de l'impact négatif sur l'environnement causé par les [url=https://www.on-renove.fr/chaudiere-gaz-interdite/]chaudiere gaz interdite[/url], leur installation a été prohibée dans les bâtiments neufs depuis le 1er janvier 2022. Cette restriction s'applique à tous les types de chaudière gaz interdite, y compris la chaudière à condensation, qui malgré son nom impliquant une performance énergétique très élevée, n'est pas exempte de conséquences environnementales négatives et ne répond pas aux normes établies.

Par AGeorges

Bonjour Hugoromane,

Pour le fun, le mot "chaudière" ne figure pas dans le texte proposé.

Soyons sérieux. Le RE2020 n'interdit rien directement. Elle fixe des seuils de consommation énergétique et de production de CO2. Si ces seuils sont respectés, peu importe que la chaudière soit à gaz ou pas.
Le changement de RT en RE implique d'autres domaines, dont notamment des considérations plus importantes sur l'isolation et l'indépendance énergétique des constructions, tout compris.

La RE2020 s'applique depuis 2022 pour les constructions neuves que ce soit individuel ou collectif.
Pour l'ancien, on peut tout à fait remplacer une chaudière à gaz usée par une neuve ne respectant pas les critères RE2020.

Pour le reste, il suffit d'attendre les réactions de la filière GAZ pour analyser l'intérêt des solutions proposées.

NB. Quand on dit "Chaudière gaz interdite", on laisse supposer qu'il y en a qui ne le sont pas.